

2016

*INFO GRAUVES*



Bulletin semestriel de juillet à décembre 2016



# Edito

Madame, Monsieur,

2016 fut une année de restructuration de nos territoires. La Champagne Ardenne, la Lorraine et l'Alsace forment maintenant une seule nouvelle grande région. C'est le Grand Est avec ses 5,5 millions d'habitants, dirigée par son Président Philippe Richert. Nous avons toutefois un représentant local en la personne de Franck Leroy, nommé Vice-Président.

Dans notre secteur, nous venons de connaître la fusion de la CCRV (communauté de communes de la région de Vertus) avec ses 29 communes et la CCEPC (communauté de communes Epernay pays de Champagne) et ses 21 communes pour donner naissance à la nouvelle communauté d'agglomérations, Epernay coteaux et plaine de Champagne.

A présent, cette communauté d'agglomérations de 50 communes et ses 50532 habitants est gérée par son Président, Franck Leroy, épaulé par 15 Vice-Présidents. L'ensemble des communes est représenté par 86 délégués communautaires. Cette fusion devrait toutefois avoir l'avantage de percevoir des dotations de l'état plus importantes d'environ 900 000 € et de bénéficier une diminution du prélèvement du fond de péréquation d'environ 500 000 €. A voir comment seront redistribués ces fonds de compensation aux communes.

Retour sur les actions réalisées en 2016 :

- L'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) est toujours en cours, dirigé par les services de la communauté d'agglomération d'Epernay. Malgré toutes les contraintes multiples et complexes de l'état, je peux vous assurer que le travail réalisé par la commission est de préserver au mieux les intérêts de chaque propriétaire et de chaque parcelle. Nous espérons sa validation en octobre/novembre.
- La parcelle de vigne communale de Montabor est finalisée et plantée.
- La rénovation du lavoir est terminée.
- La première tranche de travaux dans le cimetière a été réalisée pour 6666.67€ HT
- Achat d'une nouvelle balayeuse/ramasseuse plus performante pour 5080€ HT. L'ancien matériel a été repris pour 2522€.
- Achat d'un défibrillateur installé au foyer rural pour 1450€ HT.
- Pose de barrières de sécurité sur les trottoirs, place des écoles, pour la protection des enfants, pour un coût de 6064€ NT pris en charge par le syndicat scolaire.

Les projets 2017 :

Nous prévoyons la réfection des trottoirs depuis le café, jusqu'au numéro 18 de la rue d'Epernay. Une demande d'enfouissement des réseaux a été transmise au SIEM en 2016. Par conséquent, le téléphone sera enfoui et l'éclairage public à LED sera refait à l'image de la rue du Buat. Les réseaux d'alimentation électrique étant ce qu'ils sont, nous devons enfouir en même temps la haute tension de la rue des Aniers. Nous connaissons, courant février, l'accord du SIEM ou pas, pour la réalisation de ces travaux que nous espérons tous. La voirie sera refaite également,

et les services eau/assainissement en profiteront pour la remise en état du réseau et changer les branchements plomb. Un aménagement paysagé est à l'étude pour préserver le dalleau qui a souffert du stationnement des poids lourds.

Nous en profiterons pour refaire quelques tronçons d'enrobé sur les trottoirs, rue du stade, rue de Buat et peut-être rue Loucheur.

En tout état de cause, je pense que, dans le meilleur des cas, les travaux ne débuteront pas avant juillet.

Pour terminer ces quelques infos, c'est au nom du conseil municipal, et en mon nom personnel que je vous souhaite à toutes et à tous, des vœux de santé, de bonheur et de joie, ainsi que des vœux de réussite professionnelle et de prospérité pour cette année 2017.

Le Maire

Jean-Pierre Journée

# Travail des commissions

Ces pages sont réservées aux vices président(e)s de commissions qui souhaitent donner des informations sur leur groupe de travail, les dossiers en cours, les projets...

## Commission sports et relations avec les associations

Le baromètre est au beau fixe pour nos associations qui perdurent et proposent de plus en plus d'activités dans le village.

Le forum 2016 ayant été une réussite avec la participation de 17 associations sur 20 et un bénéfice de 450 euros, une nouvelle édition est prévue le dimanche 18 juin 2017, avec nous l'espérons, encore plus de participation, encore plus de visiteurs...

Le 18 octobre, les présidentes et présidents d'associations ont été reçus par la commission. Les participants ont été remerciés pour leur présence et leur implication dans la vie associative de la commune, notamment lors du premier forum. Quatorze associations étaient représentées et chacune a pu s'exprimer pour dresser un bilan du forum 2016, bilan plutôt positif. Chacun s'accorde à dire que cette première édition était une réussite: un public intéressé par les différentes activités proposées, une bonne ambiance, l'occasion pour les associations de mieux se connaître...



Certes quelques améliorations peuvent être apportées pour que cette journée soit encore plus festive et quelques pistes ont déjà été évoquées afin d'y parvenir. En tous cas, chaque association est partante pour participer au forum 2017, prévu le dimanche 18 juin et cela est une grande satisfaction pour la municipalité, qui a toujours à coeur de favoriser le tissu associatif et d'apporter son aide aux différents projets. Une réunion de travail avec les représentants des associations sera programmée prochainement pour préparer cet évènement.

*Cyril Hubert*

## Commission cimetière

La deuxième tranche de travaux de reprises de concessions, qui devait initialement débuter en novembre, a finalement pris du retard. L'entreprise de pompes funèbres engagée ne donnant pas de délai et venant en fonction des disponibilités de son planning et sans doute de la météo, nous ne pouvons pas vous informer précisément à ce sujet.



Seule, la stèle du jardin du souvenir a été posée. Restent donc la plaque à fixer sur le mur de l'église, le nettoyage et la restauration de l'ossuaire après les travaux de reprises des concessions restantes, et la mise en place d'un caveau.

*Odile Vermeersch*

## **Commission sécurité**

### Pour la sécurité routière :

Les panneaux et marquages au sol vont être changés, remis aux normes dans de nombreuses rues du village notamment pour des changements de priorité à certaines intersections dangereuses.

Le devis vient d'être reçu en mairie et va être présenté au conseil municipal.

La vitesse va être réduite par des dispositifs adaptés à notre village (étude en cours pour travaux en 2017 ou 2018)

### Pour la sécurité des personnes et des biens :

Bien que la participation citoyenne soit en place depuis plusieurs mois, il ne faut pas relâcher sa vigilance et continuer à prendre les précautions indispensables :

Fermez la porte à double tours même si vous êtes chez vous, soyez vigilants sur tous les accès de votre propriété, ne laissez pas de clés sur les serrures intérieures des portes vitrées, ne laissez pas d'échelle ou d'échafaudage permettant l'accès ainsi que des outils qui pourraient être utilisés, n'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés, ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs, confiez les à une personne de confiance.

Placez en lieu sûr, bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voitures, ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres, si vous possédez un coffre fort, qu'il ne soit pas apparent.

Je vous rappelle également les numéros utiles :

Police/gendarmerie : 17

Appel d'urgences européen : 112

Gendarmerie d'Avize : 03.26.57.52.17

Opposition carte bancaire : 0 862 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

SFR : 1023

Orange 0 800 100 740

Bouygues : 0800 29 10 00

*Cyril Hubert*

## Commission sport tourisme événementiel de la CCEPC

Nous avons le plaisir de vous annoncer un événement dans le prolongement de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du 30 juin 2017 au 2 juillet 2017, dont le thème est : "La Champagne en fête".

Cette manifestation est une initiative de la CCEPC et de l'OFFICE DE TOURISME du pays d'EPERNAY. Nous avons souhaité nous y associer afin de faire mieux connaître nos coteaux et nos champagnes de vigneron dans une ambiance gastronomique et festive.

Ce devrait être un temps fort non seulement pour notre bassin de vie mais aussi pour l'ensemble des villages et coteaux de la périphérie d'EPERNAY, d'autres villages participent à cet événement, vous trouverez très prochainement un lien (page facebook spéciale la Champagne en fête Grauves/Mancy) vous permettant d'être informé.

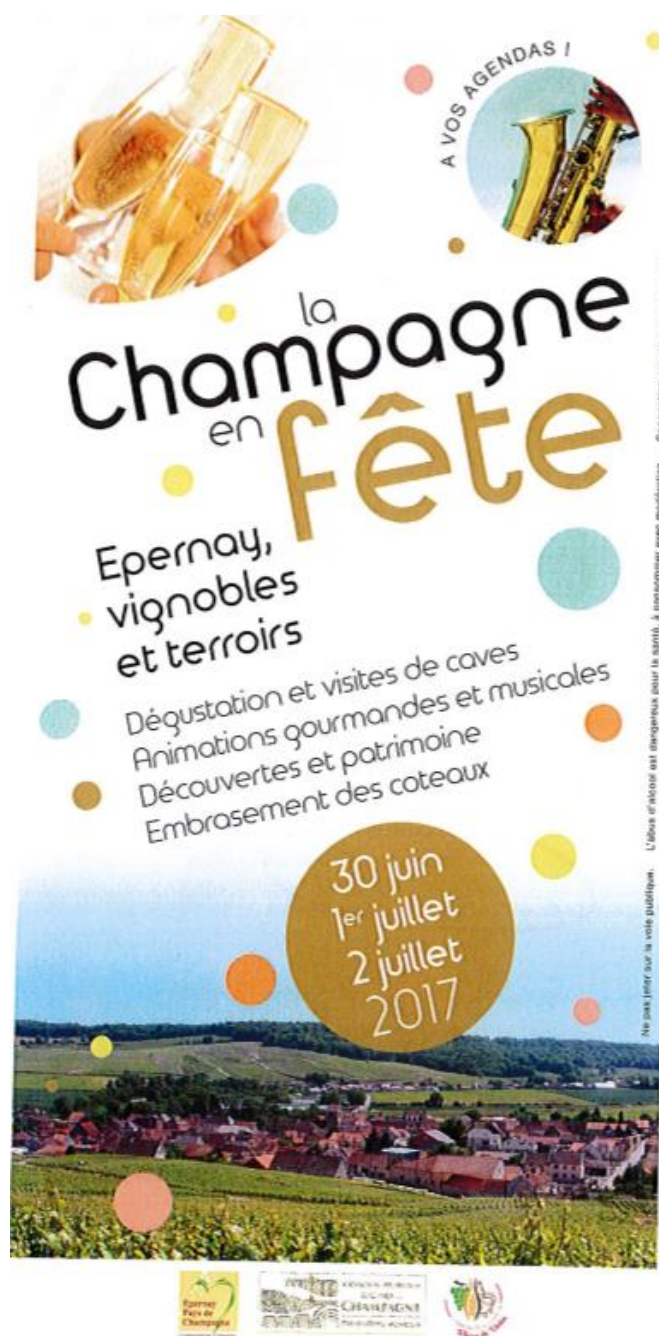
D'ores et déjà les personnes souhaitant participer à titre bénévole sont les bienvenues, car nous avons besoin de tous et toutes pour réussir cette fête qui s'inscrira dans le temps à destination d'une clientèle touristique nationale et internationale.

Vous trouverez ci-dessous :

- La liste des viticulteurs participant à cette manifestation.
- Une lettre à l'intention des habitants des 2 villages afin de fédérer des bénévoles.
- L'annonce du concours photos proposé également à cette occasion.
- Le programme pour GRAUVES et MANCY, puisque nos deux villages se sont associés afin de garantir une belle animation.

### Liste des viticulteurs participant :

Champagne GUYON	13 Rue du stade 51190 Grauves
Champagne BAUCHET-AUGÉ	5 Grande rue 51190 Grauves
Champagne MAREST BRYAN	23 bis rue d'Épernay 51190 Grauves
Champagne ESTERLIN	Coopérative de mancy 51530 Mancy
Champagne Domaine B.GIRARDIN	19 rue du bas 51530 Mancy
Champagne MATHIEU-PRINCET	16 Rue Bruyère 51190 Grauves
Champagne DRIANT- VALENTIN	4 impasse de la ferme 51190 Grauves
Champagne PERNET-LEBRUN	rue du moulin 51530 Mancy
Champagne D'OLIVEIRA	3 rue st Claude 51530 Mancy
Champagne MANTEAU Ludovic	grand rue 51530 Mancy
Champagne REMUE-GASPARD	11, rue Bruyère 51190 Grauves



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation de « *La Champagne en Fête* » nous sollicitons des Membres bénévoles des Associations et Habitants intéressés de participer à la réussite de cet événement majeur pour nos villages de Grauves et de Mancy.

Déjà quelques associations apportent leurs concours et nous les en remercions, nous avons des groupes de travail existants et d'autres à mettre en place, nous organiserons une réunion début février et vous y serez cordialement invités, d'ores et déjà vous pouvez vous rapprocher des responsables du comité d'organisation pour enregistrer vos inscriptions.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver et vous remerciant par avance, veuillez recevoir nos meilleurs vœux pour vos familles.

### **MANCY**

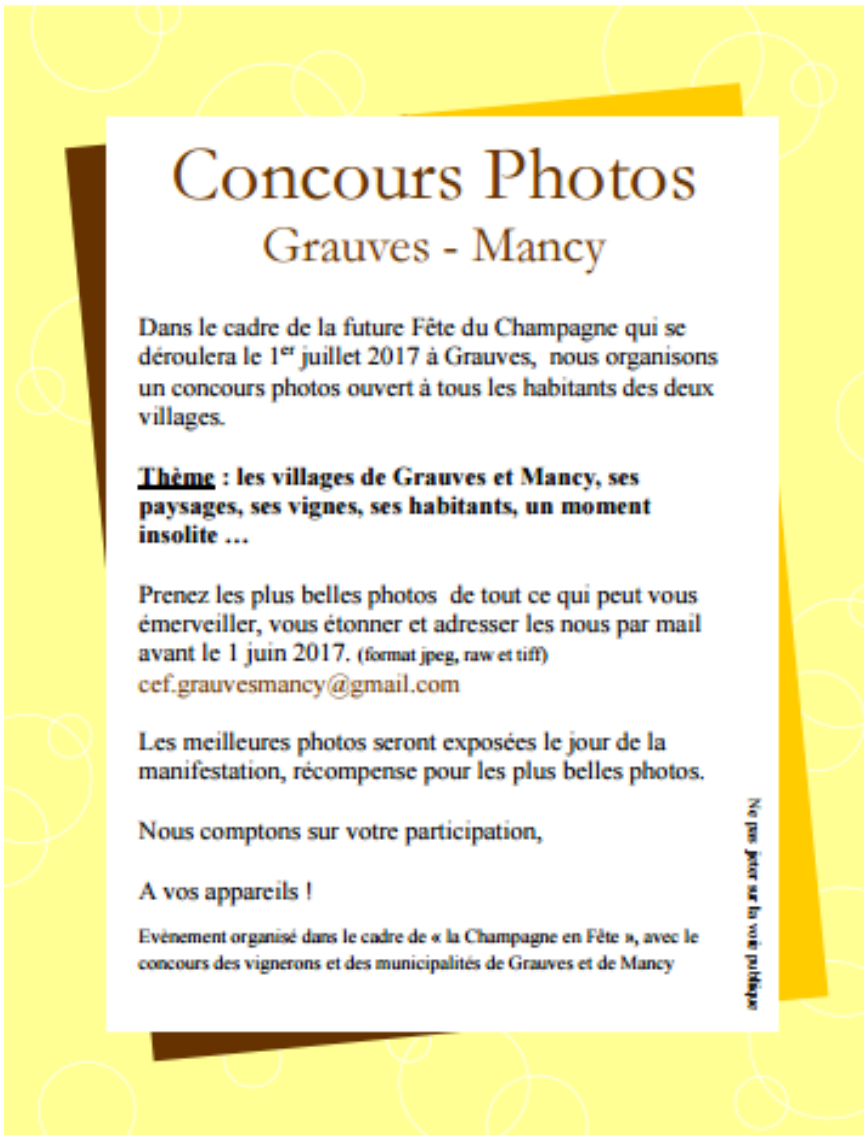
Sandrine GIRARDIN :  
[info@champagne-bgirardin.com](mailto:info@champagne-bgirardin.com)  
Tel: 06.11.63.06.41

Gilbert VARIN:  
[gilbert.varin45@orange.fr](mailto:gilbert.varin45@orange.fr)  
Tel: 06.80.71.76.69

### **GRAUVES**

Aurélié DRIANT:  
[contact@champagne-driant-valentin.com](mailto:contact@champagne-driant-valentin.com)  
Tel : 06.76.34.89.53

Patrick TISSERAND:  
[cep.tisserand@orange.fr](mailto:cep.tisserand@orange.fr)  
Tel: 06.80.05.81.21



**Concours Photos**  
**Grauves - Mancy**

Dans le cadre de la future Fête du Champagne qui se déroulera le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à Grauves, nous organisons un concours photos ouvert à tous les habitants des deux villages.

**Thème : les villages de Grauves et Mancy, ses paysages, ses vignes, ses habitants, un moment insolite ...**

Prenez les plus belles photos de tout ce qui peut vous émerveiller, vous étonner et adresser les nous par mail avant le 1 juin 2017. (format jpeg, raw et tiff)  
[cef.grauvesmancy@gmail.com](mailto:cef.grauvesmancy@gmail.com)

Les meilleures photos seront exposées le jour de la manifestation, récompense pour les plus belles photos.

Nous comptons sur votre participation,

A vos appareils !

Événement organisé dans le cadre de « la Champagne en Fête », avec le concours des vignerons et des municipalités de Grauves et de Mancy

Ne pas jeter sur la voie publique



# La Champagne en fête 2017

---

**GRAUVES 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017**

## **Situation géographique**

- Place de la mairie Centre Bourg GRAUVES

## **Programme**

# GRAUVES

**Vendredi** 30.06.17 : installation et accueil des exposants

**Samedi** : 01.07.2017 Fête autour du Champagne et des coteaux dans une ambiance gourmande et musique de jazz.

### **Divers espaces sont proposés :**

- Découverte du champagne de Vignerons
- Confrérie ST.VINCENT
- Atelier découverte du monde vinicole (présentation vieux matériels)
- Atelier accord mets/vins
- Artisans d'art (Démonstration : tonnelier, souffleur de verre...), autres
- Marché gourmand
- Atelier à destination des enfants
- Balade en calèche
- Présentation fauconnerie
- Vol captif en montgolfière (dégustation de champagne en altitude avec vue sur coteaux)

- Restauration midi : Repas gourmand dans une ambiance jazz
- soir : Soirée champêtre

**Dimanche** : 02.07.17

- Balade Découverte des coteaux - Chasse aux trésors
- Portes ouvertes des Caves de Vignerons

## **Organisation CCEPC, Municipalités et Viticulteurs de Grauves -Mancy**

Contact Municipalité Grauves: Patrick Tisserand 06.80.05.81.21

Contact Municipalité Mancy : Gilbert VARIN 06.80.71.76.69

Contact Viticulteurs Grauves: Driant Aurélie 06.76.34.89.53 et Driant David 06.83.95.25.57

Contact Viticulteurs Mancy : Sandrine GIRARDIN 06.11.63.06.41

## Commission Plan Local d'Urbanisme

Le 28 novembre dernier, a eu lieu au foyer rural la première réunion publique concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), dirigée par Mr Jérôme Sené, Directeur de l'urbanisme de la CCEPC et Mr Guillaume Hamon, son collaborateur.



Comme chacun sait, la législation des services de l'Etat impose la transformation du POS en PLU. Ce travail confié à la CCEPC a commencé à la fin de l'année 2014 et se déroule en plusieurs étapes pour aboutir à son approbation par le conseil municipal courant 2017.

Cette première réunion avait pour but d'expliquer aux habitants les grandes lignes du PLU et son contenu :

- Le rapport de présentation qui expose l'état des lieux de la commune basé sur l'état initial de l'environnement et l'analyse socio-économique.
- Le PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui fixe les grandes orientations générales en matière d'urbanisme et les projets de développement.
- Les OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation.
- Le règlement qui fixe les règles d'utilisation et d'occupation du sol pour chaque type de zone.

Il a déjà été évoqué que les services de l'Etat ne souhaitent pas voir les villages s'étendre en périphérie sur les terres agricoles mais qu'il était préférable de construire de nouveaux logements sur les terrains encore disponibles au sein des communes, (ce qu'on appelle « les dents creuses ») et cela tout en préservant des espaces verts remarquables, des vergers, des jardins qui signent aussi l'identité des communes et contribuent à la qualité du cadre de vie. Chaque village doit conserver son identité par son patrimoine naturel, ses caractéristiques architecturales.

Les habitants présents se sont inquiétés et interrogés sur les éventuels changements de zone de leurs terrains notamment, en ce qui concerne les zones humides. Ces questions n'ont pu avoir de réponses, actuellement, à ce stade de l'élaboration du PLU mais seront de nouveau abordées lors d'une prochaine réunion publique où le sujet du zonage sera plus d'actualité.

## Commission Environnement et Fleurissement

La commission Fleurissement a, pour clôturer l'année, embellit notre village de couleurs automnales.

Les entrées du village, comme la mairie et le cimetière, ont été habillées de pensées, chrysanthèmes et autres fleurs le 8 novembre en préparation des commémorations de l'Armistice.

Egalement, le lavoir, pour son inauguration fut décoré au ton hivernal, bouleau enneigé, choux et graminées.

Pour finir, le point de vue s'est vu étoffé de 2 superbes massifs de pierre sèche sur lesquels les cantonniers de Grauves ont repiqué des plantes issues d'autres massifs qui se situaient dans la rue d'Épernay.  
Je remercie toutes les personnes qui ont su donner de leur temps pour le fleurissement de notre beau village, Grauves.

*Pascal Guyon*

## Commission Voirie et Chemins Communaux

Comme vous avez pu le constater, la commune s'est équipée d'une nouvelle balayeuse opérationnelle depuis cet automne.

La volonté de la commission sera, à terme de passer régulièrement, au moins 1 fois tous les 2 mois pour éviter tous les désagréments que peut engendrer une voirie sale.

Avec l'arrivée des grands froids de l'hiver, des barrières de dégel seront mises en place au niveau des chemins communaux.

Nous vous demanderons donc de les respecter, pour des soucis certes de réglementation (code de la route) mais également parce que le village s'investit dans la réfection des chemins depuis 3 ans.

Moins les chemins seront abimés, moins la commune dépensera de votre argent pour les remettre en état.

Nous vous rappelons que notre village s'associe tous les ans avec « Coteau Propre » pour la collecte des détritiques qui se trouvent dans notre village début octobre.

Nous aimerions que les Grauviots se mobilisent un tout petit peu plus pour rendre notre village plus propre, plus accueillant et surtout pour votre bien-être.

Je remercie toutes les personnes qui ont su donner de leur temps pour la réfection et la propreté de notre village, Grauves

*Pascal Guyon*



# UN ŒIL DANS LE RETRO

Cela s'est passé dans le village, un petit retour en images ...

## Passation de commandement chez les sapeurs pompiers

Le samedi 3 septembre dernier, le corps communal des sapeurs pompiers de Grauves s'est rassemblé sur la place de la mairie pour la passation de commandement entre l'Adjudant chef, Jean-Pierre Journé qui quitte ses fonctions pour une retraite bien méritée et le Caporal Steve Mignon, nouveau chef de corps.

Mr Journé avait organisé une cérémonie officielle en présence de ses proches, famille et amis ainsi que de nombreuses personnalités : le Colonel Pascal Colin, Directeur départemental d'incendie et de secours de la Marne, Mr Hubert Degremont, Directeur de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne, Mr Franck Leroy, président de la communauté de communes d'Epernay pays de Champagne, Mr Patrick Collobert, président de l'amicale des pompiers du canton de Vertus, Mr Pascal Bruyant, représentant les pompiers volontaires d'Epernay, Mme Françoise Lefèvre, Maire de Monthelon, Mr Yannick Girardin, Maire de Mancy, Mr Michel Thomas, Maire honoraire de Grauves et quelques membres du conseil municipal.



La cérémonie était dirigée par le commandant des troupes du centre de secours de Vertus, le Capitaine Bruno Mathieu, accompagné par la musique des trompettes de cavalerie « L'avenir Avizois ». Le protocole a laissé place à l'émotion lors de la remise à Mr Journé, du galon de lieutenant honoraire par le Colonel Pascal Colin et de la médaille d'or de reconnaissance de l'UDSPM par son Directeur, Mr Hubert Degremont d'autant plus que celle-ci lui a été apportée par son petit fils.

Symboliquement, une hache, apportée par la pompier volontaire, Christelle Pheulpin, nouvelle recrue au sein du corps communal, a été remise par l'Adjudant chef Journé au Caporal Mignon pour marquer cette passation de commandement.



L'ambiance est devenue moins protocolaire pour le défilé vers le foyer rural lorsque Jean-Pierre Journée a pris place dans une ancienne charrette à bras et que Steve Mignon a joué « d'une vieille sirène » montée sur un vélo tout aussi vieux.



Un verre de l'amitié a été partagé après un rappel des états de services de l'ancien chef de corps, une présentation du nouveau, et les discours des officiels qui ont insisté sur l'importance du maintien des sapeurs pompiers de Grauves qui auraient bien pu disparaître sans la lutte acharnée et la persévérance de son chef de corps, cause qu'ils ont toujours soutenue et appuyée. Ils ont évoqué aussi le travail des pompiers volontaires qui ne comptent pas leurs heures au service de la population, leur courage et la patience de leur compagne...



Jean-Pierre Journée a été recruté en décembre 1988 par le chef de corps, André Bayet et a suivi tous les programmes de formation : formation de base en septembre 1990, brevet national de secouriste en janvier 1991, spécialisation réanimation en mai 1991, spécialisation secours routier en avril 1992. Il a été nommé caporal en mai 1993, sergent en décembre 1998, chef de corps des sapeurs pompiers de Grauves en juin 1997, adjudant en décembre 2004, chef de corps intercommunal de la communauté de communes en août 2005. Il a été recruté au centre de secours principal en janvier 2011 et est devenu administrateur à l'union départementale des sapeurs pompiers de la Marne en 2011. Il a reçu la médaille d'argent en 2008 pour ses 20 ans de service et la médaille de vermeille en 2013 pour les 25 ans. Il a également reçu la médaille d'argent de reconnaissance de l'union départementale en 2009 et celle de vermeille en 2013.

C'est donc Steve Mignon qui lui succède : Steve est né le 12 octobre 1974. Il est entré au corps des sapeurs pompiers de Grauves le 1<sup>er</sup> septembre 1994. Il a reçu sa formation de base de novembre 1995 à janvier 1996, une formation aux premiers secours en 1993 et une formation ARI (appareil respiratoire isolant) en 2001 puis une formation sauvetage en 2005. Il a été nommé sapeur première classe en décembre 2003 puis caporal en novembre 2008. Il a reçu une médaille d'argent en décembre 2014 pour ses 20 ans de service.

Malgré son départ, Jean-Pierre Journée sera toujours là, sans aucun doute pour prêter une oreille attentive et conseiller son successeur en cas de besoin et sera également présent au sein de l'amicale des sapeurs pompiers, avec ses anciens collègues et amis.

## Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative de l'Armistice a connu cette année un certain renouveau grâce à la présence d'une trentaine d'enfants de l'école élémentaire du groupe scolaire des 3 coteaux, venus chanter la Marseillaise. Ils étaient accompagnés par leurs professeurs, Mr Dominique Vitry, Mme Amélie Groizier et Mme Ingrid Mirbelle ainsi que par leurs parents. Cette démarche très appréciée par la municipalité et l'association des anciens combattants, entre dans le cadre du parcours citoyen mis en place à l'école.

Les enfants ont été très attentifs et respectueux, tout au long de la cérémonie, en présence de Mr le Maire, Jean-Pierre Journé et les membres du conseil municipal, de Mr le président de l'ACPG-CATM, Mr Jean Ruelle, du corps communal des sapeurs pompiers et des président(e)s d'associations.



Elle s'est poursuivie à la salle associative, par un moment convivial autour du verre de l'amitié. Les enfants ont pu déguster jus de fruits, brioche et confiseries. Mrs Journé et Ruelle ont remercié sincèrement les écoliers pour leur participation ainsi que leurs parents pour les avoir accompagnés... Il est vrai que cela faisait longtemps que l'on n'avait pas vu autant de monde lors d'une commémoration et cela a été beaucoup apprécié.

## Inauguration du lavoir

Samedi 3 décembre a eu lieu une petite réception à l'occasion de l'inauguration du lavoir, façon de fêter la fin des travaux de rénovation. Pour cela, Monsieur le Maire avait convié Mr René Paul Savary, Président du conseil départemental, Mr Benoit Moitié, conseiller départemental, Mme Françoise Lefèvre, maire de Monthelon, Mr Gérard Butin, maire de Chavot, Mr Gérard Bauchet, Maire honoraire, Mr Julien Lesage, ancien 1<sup>er</sup> adjoint, les artisans ayant participé à la restauration, le conseil municipal, et les habitants, voisins du lavoir. Mr Julien Oudart, Président de l'association Grauves d'hier et d'aujourd'hui était également présent et a proposé une petite exposition de photographies sur les lavoirs de Grauves.

L'inauguration a été précédée par une démonstration de la lessive à l'ancienne : trois lavandières en costumes prêtés par la confrérie de Saint-Vincent, Josiane, Madeleine et Micheline ont reproduit les gestes ancestraux pour laver le linge au lavoir et c'est dans la bonne humeur qu'elles ont manié savon, brosse et batte à laver ... Merci à Mme Courty pour le prêt du matériel. Ce retour en arrière a été bien apprécié par les participants et nos trois sympathiques lavandières ont remporté un franc succès.





Puis Mr Journé a officiellement coupé le ruban, avant que toute l'assistance ne se retrouve à la mairie pour le verre de l'amitié.

Mr le Maire a remercié les participants présents (Etaient excusés Mr Charles Amédé de Courson, notre Député, Mme Sophie Signolle, conseillère départementale, Mr Yannick Girardin, Maire de Mancy, Mr Michel Thomas, Maire honoraire, retenus chacun par d'autres obligations ), les artisans pour leur excellent travail, les représentants du Département pour la subvention de 4493€, allouée à cette restauration.

Les artisans se sont succédés sur ce chantier pendant 4 mois : la maçonnerie Antoine pour le piquetage des murs, le rejointoiement à l'ancienne, la pose des pavés...MB industrie pour le sablage de la structure métallique et sa remise en peinture, l'entreprise Leclert pour la couverture et l'entreprise Leriche pour l'électricité. Le coût total de cette belle rénovation est de 25647.34€.

Puis, dans son discours, le maire a décrit l'historique des lavoirs, abreuvoirs et fontaines de Grauves et Montgrimaux et les travaux d'adduction d'eau.

Mr Savary, très heureux d'être présent, a souligné l'importance de tels évènements en milieu rural, marquant l'identité de la commune et de la transmission entre génération. Mr Moitié a également pris la parole pour annoncer la décision du conseil départemental de continuer à apporter son soutien dans les projets des communes marnaises.

Pendant le vin d'honneur, un diaporama de photographies prises avant, pendant et après les travaux a été diffusé.



## Sainte- Barbe 2016

Samedi 10 décembre, le corps communal des sapeurs pompiers de Grauves fêtait la Sainte Barbe en présence du maire de la commune et ancien chef de corps, Mr Jean-Pierre Journé ainsi que des maires de Monthelon, Mme Françoise Lefèvre et de Mancy, Mr Yannick Girardin dont les communes ont signé la convention. Après une cérémonie au monument aux morts où chacun s'est recueilli en mémoire des pompiers disparus, les participants ont pu assister à la nomination de Mr Pierre Courty au grade de 1<sup>ère</sup> classe. Lors du vin d'honneur qui a suivi, le nouveau chef de corps, Mr Steve Mignon, a rappelé l'importance de la formation des pompiers bénévoles et a annoncé que les prochaines manœuvres auront lieu alternativement, dans les trois villages. Une démonstration d'utilisation de

défibillateurs s'est déroulée courant décembre à Mancy. Pour terminer, Mr Jimmy Croix, président de l'amicale des pompiers a retracé les moments importants de l'année, notamment leur présence lors du forum associatif de Grauves, où ils proposaient une initiation aux gestes de premiers secours.



## Repas des seniors

Le repas offert par la municipalité aux séniors du village a eu lieu vendredi 16 décembre au foyer rural. Ce sont une soixantaine de personnes qui se sont retrouvées autour du repas préparé par le traiteur Denise Brunaux. L'ambiance musicale a été bien appréciée et a permis à certains d'effectuer quelques pas de danse sur la piste.

Pour la première année, les employés communaux étaient aussi conviés à ce repas afin de fêter Noël : Catherine, Ginette et Laurent ont reçu également une caisse de champagne et des chocolats.

La plupart de nos séniors préfèrent ce repas au sein du village plutôt que celui proposé par la CCEPC au Millesium d'Épernay. Malgré tout, pour ceux qui le désirent et souhaitent régler eux-mêmes le coût de ce repas, la municipalité va étudier la possibilité de s'inscrire aussi à celui-ci dès l'année prochaine.

Les personnes malades ou hébergées en maison de retraite qui avaient l'habitude de participer au repas des séniors, recevront un colis de Noël.







## Noël des enfants 2016

Le Père-Noël a, une nouvelle fois cette année, rendu visite aux petits Grauviots et Grauviotes qui l'attendaient avec impatience. Il est arrivé samedi après midi, 17 décembre, dans la calèche de Solène (Terres d'attelage Champenois) sur la place de la mairie. Une trentaine d'enfants et leurs parents avaient répondu présent à ce rendez-vous.



Après une petite balade dans les rues de Grauves, tout ce petit monde s'est retrouvé au foyer rural pour un gouter préparé par la commission fêtes et animations : brioche, pain d'épice, mandarines et chocolats...chocolat chaud pour les enfants et vin chaud pour les adultes ... rien ne manquait pour cette conviviale collation. Les enfants ont pu se faire photographier avec le Père-Noël et placer leur lettre dans la boîte prévue à cet effet. Pour le remercier, ils lui ont chanté « Petit Papa Noël » en y mettant tout leur cœur !

Quelques animations étaient proposées aux enfants : un petit tour avec Solène en calèche tirée par un de ses superbes perchons et un stand maquillage sur le thème de Noël et de l'hiver, animée par Flora.



Un bel après midi en attendant Noël...

# Groupe scolaire des 3 coteaux

L'année scolaire est déjà bien entamée... La rentrée s'est bien passée avec des effectifs stables :

En maternelle : la classe de petite et moyenne section de Mme Lambert regroupe 26 élèves et celle de moyenne et grande section de Mme Leau, 23 soit un total de 49 enfants.

88 enfants sont scolarisés cette année en primaire:

18 élèves en CP avec Mme Groizier

24 élèves en CE1/CE2 avec Mmes Mirbelle et De Andra

24 élèves en CE2/CM1 avec Mme Valois et Mr Métayer

22 élèves en CM1/CM2 avec Mr Vitry et Mme Valois

Le premier conseil d'école a eu lieu le 17 octobre dernier. Les enseignants ont présenté les différents projets éducatifs pour l'année scolaire 2016/2017 :

En maternelle, le thème général est l'alimentation. Les enfants pourront participer à un spectacle de la compagnie « les 3 chardons » et aux ateliers scientifiques « les savants fous ». Une sortie d'une journée sera organisée en fin d'année et la traditionnelle kermesse aura lieu le vendredi 9 juin.

En élémentaire, tous les enfants ont réalisé leur contrat endurance sur le terrain de football de Grauves le jeudi 13 octobre, devant de nombreux parents qui étaient venus les encourager. Toutes les classes bénéficieront d'un cycle piscine d'une quinzaine de séances. Certains enfants passeront le test « savoir nager ». Les classes de CE2/CM1 et CM2 participeront à une rencontre rugby, si elle a lieu, qui sera la finalité d'un cycle d'apprentissage. Deux classes transplantées auront lieu durant cette année scolaire, les CP et CE1/CE2 se rendront au lac du Der pendant 3 jours et 2 nuits et les CE2/CM1 et CM1/CM2 partiront au Puy du fou en mai ou en juin avec une thématique sur l'histoire. La kermesse aura lieu le vendredi 30 juin.

Dans les deux écoles, 2 alertes ont eu lieu lors du premier trimestre : incendie et intrusion.



Le traditionnel marché de Noël des écoles maternelle et primaire a eu lieu le vendredi 9 décembre dans la salle de restauration du groupe scolaire. Les parents, venus nombreux, ont pu acheter les petits bricolages que leurs enfants avaient confectionnés à cette occasion et se détendre en famille ou entre amis. Les parents d'élèves proposaient crêpes et boissons pour ajouter encore plus de convivialité.



L'arrivée du Père-Noël a encore une fois fait sensation auprès des plus jeunes, heureux de recevoir quelques bonbons et surtout de passer quelques instants sur ses genoux, le temps d'une photo. Les bénéfices de cette manifestation iront dans les caisses des coopératives scolaires et serviront aux différents projets éducatifs.

## Syndicat scolaire



Les travaux votés lors du conseil de juillet ont été en partie effectués : des barrières fixes ont été posées tout le long des trottoirs afin d'assurer la sécurité des enfants de l'arrêt de bus jusqu' aux entrées des cours des écoles. Une partie de l'enrobé de la cour de l'école primaire a été refait afin d'éviter les infiltrations des murets de clôture. Reste à faire le changement du grillage détérioré.

Les temps périscolaires, activités, cantine, études, garderies restent inchangés par rapport à l'année dernière. L'organisation, les horaires et les tarifs restent les mêmes. A noter que, par rapport aux communes des alentours, les tarifs sont parmi les moins chers.

Au niveau des activités périscolaires, de nouveaux animateurs ont été recrutés, notamment un professeur de musique qui s'occupe de 2 groupes en maternel le mardi et d'un groupe en primaire le vendredi.

Les enfants de maternelle bénéficient aussi d'une initiation au « baby-ping » par un entraîneur diplômé issu du TTGrauves et d'activités sportives, artistiques ou ludiques par les ATSEM. Les tout petits ont une sieste un peu plus courte le mardi et le vendredi pour gérer au mieux le planning des activités.

En primaire, les enfants choisissent chaque trimestre leurs activités : le mardi, ils peuvent s'initier aux arts plastiques ou créatifs, au tennis de table, à la zumba ou au billard et le vendredi au foot, à la musique, au théâtre, aux jeux de société. Certaines activités changent en fonction des trimestres : initiation aux échecs, atelier lecture, création de bandes dessinées, baskets et autres jeux collectifs, jeux d'opposition et stretching, informatique, jardinage...

Les représentants des parents d'élèves ont encore souligné, lors du dernier conseil d'école, la variété et la qualité des animations proposées ce qui a satisfait les membres du syndicat scolaire qui travaillent en ce sens.

Autre point satisfaisant lors de ce premier trimestre, après des années de conflit avec la commune de Morangis, après des heures de réunions, que ce soit au syndicat scolaire, à la sous-préfecture et ou encore à la direction académique, un terrain d'entente a été trouvé. La commune de Morangis accepte de régler les frais de scolarité pour ses enfants, d'après les calculs proposés par le syndicat et validés par les autorités compétentes avec un effet rétroactif depuis 2014. Elle propose aussi de verser la somme de 2500€ par an pour financer les temps périscolaires. Les membres du syndicat scolaire ont voté à l'unanimité cet accord, mettant ainsi fin à ce conflit et récupérant les sommes dues par Morangis depuis 3 ans. Par contre, elle ne participera pas aux investissements : travaux, achats de mobilier, de matériels informatiques...

Le syndicat va donc pouvoir gérer le groupe scolaire des 3 coteaux de façon beaucoup plus sereine.

La fusion des communautés de communes, CCEPC et CCRCV ne change rien, pour l'instant à la gestion des écoles. A l'heure actuelle, c'est toujours le syndicat scolaire des 3 coteaux qui garde la compétence. Si cela doit changer un jour, il faudra évidemment que cela ne coûte pas plus cher aux communes concernées et que les services périscolaires soient toujours de qualité.

# Vie associative

Ces pages sont réservées aux associations de notre village pour leurs communications, informations, photos... destinées aux habitants. Pour cette édition, quatre associations ont transmis des informations à publier...



L'association a tenu son assemblée générale le 5 décembre dernier, l'occasion de dresser un petit bilan et d'envisager les projets à venir, celle aussi d'élire le nouveau bureau : Isabelle Risselin devient trésorière en remplacement de Sévrine Pierre ; Laurence Baudry intègre également le bureau.

Faute d'avoir retrouvé un nouveau professeur, il n'y a plus de zumba cette année, ni pour les adultes, ni pour les enfants. Il n'y a donc plus que trois activités qui ont repris depuis septembre :



Le yoga avec Jean-Yves qui regroupe 16 adeptes de la détente et du bien-être, le mardi de 19h30 à 20h45.

Le cardio/renfo/stretching avec Benjy pendant 1h30 tous les jeudi soir de 19h30 à 21h00, cours dynamique et intense alternant des exercices de renforcement musculaire et des exercices visant à améliorer son endurance, son souffle et à éliminer des calories !!! suivis d'une demi-heure d'étirements.



La



remise en forme/ gym bien être avec Benjy le vendredi matin de 9h30 à 10h30 alliant renforcement musculaire doux, étirements, assouplissements, exercices d'équilibre et relaxation, convenant à tout public, féminin et masculin, y compris aux séniors.

Pour celles et ceux qui ont décidé de prendre de bonnes résolutions pour 2017, en particulier la reprise d'une activité sportive régulière, sachez qu'il est encore possible d'intégrer les cours de Benjy pour les deux derniers trimestres. Deux séances d'essai sont offertes avant toute inscription. Les tarifs sont de 75€ pour la gym bien-être et 100€ pour le cardio/renfo payable en une ou deux fois.

Par contre, pas de nouvelles inscriptions possibles pour le yoga : de nouvelles arrivées en cours d'année freineraient l'évolution des séances.

Pour tout renseignement, [assoc.slg@gmail.com](mailto:assoc.slg@gmail.com) ou Odile Vermeersch au 06 33 05 22 93. Vous pouvez suivre également nos actualités sur la page facebook de SLG.

## Confrérie de Saint Vincent

La Confrérie de Saint Vincent a organisé une bourse aux capsules et cartes postales, le 27 novembre dernier au Foyer Rural de Grauves. Cette manifestation fut une réussite, les placomusophiles sont venus nombreux. A cette occasion, les visiteurs ont reçu la capsule inédite avec le char de Saint Vincent de cette année, en collaboration avec le Champagne Bauchet Augé, le nouveau bâtonnier gardien du Saint patron 2016. Les professionnels et collectionneurs ont exposé, échangé et vendu ces précieuses capsules champenoises.

Cette traditionnelle bourse aux capsules a toujours lieu le dernier week-end de novembre, la prochaine se déroulera donc le 26 novembre 2017. Venez nombreux !



Association des jeunes de Grauves

L'AJG vous fait part de leurs meilleurs vœux pour l'année 2017, en vous proposant de nombreuses manifestations pour cette année.

- Courant Avril : La vente de nombreux vins
- 14 Mai : Brocante à Grauves avec nos amis de L'Art de Vivre
- 18 Juin : Forum des Associations
- 24-25 Juin : Fête à Grauves
- 1 Juillet : L'AJG sera présente à la manifestation « Champagne en Fête »
- 14 juillet : organisation de jeux pour les enfants
- Courant Octobre : La vente de chocolats
- 17 Novembre : Beaujolais Nouveau
- 31 Décembre : Nouvel an 2018

L'AJG vous remercie de venir nombreux à ces différentes manifestations.

L'AJG est également à la recherche de nouveaux membres, n'hésitez pas à venir nous voir au cours de nos manifestations ou pour plus de renseignements par téléphone au 06.84.12.61.99 Mr PERTOIS Julien (Président) ou au 06.59.14.62.35 Mr BAUCHET Loic (Secrétaire).

Bulles de champagne ; éclats de rire ; bien-manger ; danseurs prodigieux ; cotillons et serpentins ; .... Le foyer rural de Grauves était en liesse pour le réveillon.



Pour célébrer tous ensemble le réveillon de la Saint-Sylvestre, l'Association des Jeunes de Grauves a eu le plaisir de convier les Grauviots au foyer rural. Un dîner gastronomique fut servi aux habitants qui, malgré le froid hivernal, dansèrent jusqu'au petit matin. Quelle belle surprise pour le DJ de rencontrer des convives aussi enflammés ! Tout le monde fut comblé.

Le champagne coula à flots et, en somme, ce fut une magnifique soirée marquée par la joie de vivre.

Tous les membres de l'association vous remercient pour votre chaleureuse participation, et nous vous attendons très nombreux lors de nos prochaines manifestations.

## Billard Club

Depuis la rentrée de septembre et pour la troisième année consécutive, le club participe aux temps d'activités périscolaires du mardi après midi et propose une initiation à 8 enfants de CM1 ou CM2. Ce trimestre, ce sont 3 filles et 5 garçons qui viennent pratiquer le billard avec beaucoup d'intérêt :

*De gauche à droite sur la photo :* Maxime Chouard de Morangis, Kevin Legrand de Monthelon, Estevan Bouche de Moslins, Marie Lefevre de Mancy, Ninon Mongeard de Moslins, Lio Bouché de Moslins et Romain Glasson de Grauves



L'école de billard a toujours lieu le mercredi après-midi de 16h30 à 18h00. Cette année, deux jeunes adhérents du billard club de Grauves participent à ces séances et bénéficient de cours particuliers : Rafael Lopes d'Épernay et Antonin Pavy de Moslins (*de gauche à droite*)

Pour terminer, l'équipe composée de Mrs Serge Boulet (le capitaine) Alain Baudry et François Wengorzewski vient de se qualifier pour disputer la demie finale de France aux trois bandes division 5 en battant l'équipe de Reims et celle de Romilly





## Détente Canine

Cette année, une vingtaine de chiens est présente au sein de l'association. Le programme reste le même, à savoir tous les dimanches de 10h30 à 11h30, rendez-vous route du crayon de Mancy pour faire évoluer nos chiens et les sociabiliser avec nos trois conducteurs de chiens (diplômés).

La randonnée pédestre suivie de la paëlla aura lieu le jeudi de l'Ascension, 25 mai et ceci pour la 5<sup>ème</sup> année. Tous les bénéficiaires se verront reversés à une association telle que la SPA.

Les personnes souhaitant des informations sur cette association peuvent contacter Cyril HUBERT 06.74.00.85.41

*Cyril HUBERT*

## L'art de vivre

L'association a proposé sa journée « boudin noir purée » qui a réuni une centaine de personnes au foyer rural le dimanche 23 octobre 2016.



Journée réussie et date incontournable de notre association tout comme la Paëlla Géante du lundi de la fête patronale et la chasse aux œufs de Pâques qui se déroulera le dimanche 16 Avril 2017 sur le stade de football de Grauves.

## Familles rurales de Grauves, la Ruche



C'est avec un grand bonheur que le centre a ouvert ses portes pour la première fois une semaine pendant les vacances de la Toussaint. A cette occasion, 25 abeilles se sont bien amusées avec des activités manuelles et sportives autour du thème "halloween". Une sortie cinéma a été organisée également en milieu de la semaine !

**GRAUVES À FÊTER HALLOWEEN :** Les fantômes, vampires, sorcières et diverses monstres se sont donnés rendez vous ce 31 Octobre 2016 dans les rue de notre village. 38 enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents eux même déguisés. La récolte de bonbons a rencontré un énorme succès avec plus de 15 kg de friandises à se partager le soir autour d'un verre de l'amitié.



L'ensemble de l'équipe de La ruche remercie les habitants de la commune pour l'accueil qu'ils ont eu à nos petits monstres, mais également un énorme merci à toutes les personnes qui sont venus à ce défilé !!! Rendez vous l'an prochain !!!

#### **PROCHAINES DATES D'OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS :**

La Ruche ouvrira ses portes prochainement :

En février : Du 13 au 17 Février 2017

Au printemps : Du 10 au 14 Avril 2017

L'été : Du 10 Juillet au 04 Août 2017

A la Toussaint : Du 23 au 27 Octobre 2017

**NOUVEAUTE 2017** Une section "ado" sera ouverte cet été avec un programme entièrement dédié à nos abeilles âgées de plus de 12 ans. Les places seront limitées .... Nous vous tiendrons informé prochainement des dates d'inscriptions

Familles Rurales de Grauves La Ruche sera présente lors du forum des associations qui aura lieu le dimanche 18 Juin 2017, mais également à l'événement "la Champagne en fête" le samedi 1er Juillet 2017. Des animations pour les abeilles seront proposées à ces occasions.



# Quelques infos en vrac

## Départ de Christopher

Vendredi 5 août, la municipalité a organisé un petit pot de départ pour Christopher Smith, notre employé communal qui a quitté ses fonctions au sein de notre commune pour celle de Bisseuil, plus proche de son domicile. Les habitants voyaient beaucoup Christopher dans ses activités extérieures : entretien des espaces verts et des massifs fleuris, taille des arbustes et des haies, mise en place des jardinières, paniers et pupitres pour le fleurissement estival, etc...

Mr Jean-Pierre Journée, Maire et Mr Jean-Marie Bauchet, 1<sup>er</sup> adjoint l'ont remercié pour les 6 années passées à Grauves et lui ont souhaité un bel avenir professionnel.



## Palmarès du concours départemental des maisons fleuries



Danièle et Jean-Claude Dehec ont de nouveau obtenu cette année le prix d'excellence dans la catégorie "maison avec grand jardin". Ils sont habitués aux récompenses puisqu'ils ont reçu la première en 1988!

Leur jardin est en effet remarquable par la profusion de fleurs annuelles, variées et colorées, installées sur les balcons et la clôture de la propriété mais aussi par la présence de plusieurs espaces joliment agencés avec des arbustes et des vivaces, le tout très bien entretenu. Si vous voulez l'admirer, et puiser quelques idées, il se situe à Montgrimaux, près du lavoir.

Ce couple de passionnés de jardin a été mis à l'honneur dans le journal "l'Union" qui leur a consacré un bel article. Félicitations aux heureux lauréats et belle continuation à eux pour les prochaines années, des années fleuries et colorées, bien sûr !

## Abattage du vieux noyer

Voilà, c'est fini... nous ne verrons plus la silhouette du vieux noyer au croisement de la route d'Avize...Il faut dire que depuis quelques temps, il ne s'agissait plus que d'une silhouette décharnée et sinistre puisqu'il était bel et bien mort...et que pour des raisons de sécurité, il fallait bien se résoudre à l'abattre. Puisqu'il était situé sur le bord d'une route départementale, c'est le service compétent de la DDE qui s'est chargé de l'abattage.

Le bois encore utilisable a été cédé à une personne pour la fabrication d'instruments de musique. Une façon de vivre encore un peu...



## La Garde Républicaine de passage dans notre commune

Depuis plusieurs années, des cavaliers de la Garde Républicaine viennent renforcer le dispositif de sécurité de la gendarmerie pendant la période des vendanges, période marquée par une activité intense et la présence de très nombreux travailleurs saisonniers. Leur présence dans les vignes permet d'assurer une surveillance de proximité et de renforcer la sécurité des personnes et des biens.



Le 5 octobre dernier, trois d'entre eux se sont arrêtés sur la place des écoles, à la rencontre des enfants. Ils ont gentiment accepté de répondre aux nombreuses questions avant de reprendre leur patrouille sur le territoire de la commune, où les vendanges se terminent.

## Acte de vandalisme

Un des panneaux "participation citoyenne" installés dans notre village a été vandalisé peu de temps après la pose, dégradé par des graffitis fortement critiques envers ce dispositif.

Nous rappelons que les référents désignés par la municipalité dans le cadre de la charte "participation citoyenne" ne sont pas là pour espionner leur entourage, dénoncer telle ou telle personne parmi leurs voisins... mais de prévenir, par exemple, d'allées et venues douteuses d'individus inconnus ou de véhicules...

Nous rappelons également que ce dispositif vise à améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance, à accroître l'efficacité de la prévention de proximité et à rassurer la population, dispositif qui a déjà prouvé son efficacité dans les villages qui l'ont adopté depuis plusieurs années.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Ce genre de méfaits est déjà pris en considération par le code pénal puisque les articles 322-1 à 322-3 relatifs à la répression des crimes et délits contre les biens permettent de sanctionner les auteurs de graffitis de peines correctionnelles. En particulier, l'article 322-1, alinéa 2, réprime, même lorsqu'il n'en est résulté que des dommages légers le « fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain ». Les auteurs de ces actes peuvent encourir des peines d'amende de 3 750 euros et de 7 500 euros lorsque le bien détruit, dégradé ou détérioré est destiné à l'utilité ou à la décoration publique et appartient à une personne publique ou chargée d'une mission de service public.

*Une plainte a également été déposée auprès de Bescherelle: en effet collabo prend 2 L...*



## Défibrillateur



En plus de celui de la place de la mairie, un second défibrillateur a été installé sous le porche du foyer rural et pourra donc être utilisé si besoin, lors des manifestations organisées par la commune, des fêtes privées, ou des rencontres sportives organisées au stade.

## Calendrier de collecte 2017

Vous trouverez en dernière page de cette édition d'Info Grauves le calendrier de collecte 2017 que vous pourrez facilement détacher pour le garder à portée de vue, si vous recevez la version papier dans votre boîte aux lettres ou imprimer si vous le recevez par notre site internet. Ce calendrier est également visible sur le site de la commune, rubrique vie pratique, sous rubrique CCEPC gestion des déchets.

## Relevé des compteurs

La collecte des relevés des compteurs d'électricité sera effectuée par les agents de l'entreprise LS SERVICES, prestataire d'Enedis - GRDF, le lundi 30 janvier 2017.


# RELEVÉ DES COMPTEURS

**Veuillez nous faciliter l'accès à votre compteur le :**

**30/01/2017**

**Nous pourrions ainsi vérifier le bon fonctionnement de votre ou vos compteurs et transmettre vos consommations réelles à votre fournisseur.**

## En cas d'absence,

**Vous pouvez relever vous-même les chiffres figurant sur votre ou vos compteurs. Pour plus de facilité, utilisez le carton auto relevé déposé dans votre boîte aux lettres par l'entreprise prestataire LS SERVICES lors de son passage.**

**Vous pouvez alors nous les communiquer :**



Soit en appelant le serveur vocal au  
**N° indigo 0820 333 433**  
(0,118 euro TTC/minute)



Soit en nous renvoyant la carte T par courrier



Soit par internet sur les sites

Pour l'électricité  
<http://www.enedis.fr/faire-le-releve-en-ligne>

Pour le gaz  
<http://relevermoncompteur.grdf.fr>

# Etat civil

Cette rubrique est destinée à donner des informations concernant l'état civil des personnes résidant sur la commune. Cependant, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), nous précisons que nous ne pouvons diffuser les données enregistrées par les services d'état civil qu'avec l'accord des intéressés.

## Naissances



Tim Ravenel Banchet né le 22 juillet 2016, fils de Julie Banchet et Brian Ravenel demeurant 37 bis, rue de Vertus

Alban Louis né le 22 août 2016, fils de Charlotte De Sousa et Kevin Louis demeurant 28, grande rue



Eloi Dambron né le 26 novembre 2016, fils de Laura Devillers et Cyril Dambron demeurant 14, rue des petits prés

Cali Delannoy né le 28 décembre 2016, fils de Mélodie Ory et Grégory Delannoy demeurant 6, rue de Vertus

Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux à ces quatre petits garçons

## Décès

Monsieur Jean-Claude Bristiel, le 13 septembre 2016 à l'âge de 82 ans

Toutes nos condoléances à la famille.

# Agenda

**Samedi 4 mars : caraval organisé par la commission fêtes et animations culturelles**

**Dimanche 23 avril : 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles**

**Dimanche de Pâques, 26 avril : Chasse aux œufs, au stade, organisé par « l'art de vivre »**

**Dimanche 7 mai : 2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles**

**Cérémonie du 8 mai : commémoration au monument aux morts suivie d'un verre de l'amitié**

**Dimanche 14 mai : brocante organisée par l'association des jeunes de Grauves et l'association « L'art de vivre »**

**Dimanche 21 mai : randonnée pédestre organisée par GASPA**

**Jeudi de l'Ascension, 25 mai : randonnée pédestre organisée par « détente canine » suivie de la traditionnelle paëlla**

**Vendredi 9 juin : kermesse de l'école maternelle**

**Dimanche 11 juin : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives**

**Dimanche 18 juin : forum associatif au stade et au foyer rural**

**2<sup>ème</sup> tour des élections législatives**

**Samedi 24 juin : fête patronale, retraite aux flambeaux**

**Dimanche 25 juin : fête patronale**

**Lundi 26 juin : fête patronale, paëlla géante par « l'art de vivre »**

**Vendredi 30 juin : kermesse de l'école primaire**

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juillet : « La Champagne en fête »**

**Jeudi 13 juillet : retraite aux flambeaux, feu d'artifice**

**Vendredi 14 juillet : commémoration au monument aux morts, repas champêtre au foyer rural, concours de pétanque et de belote, jeux pour les enfants organisé par la commission des fêtes et animations avec la participation de l'association des jeunes de Grauves**

**Vendredi 4 août : fête de la ruche**

**Dimanche 22 octobre : vide dressing organisé par familles rurales Grauves la ruche**

**Samedi 4 novembre : loto organisé par le billard club de Grauves**

**Dimanche 26 novembre : bourse aux capsules organisée par la confrérie de Saint-Vincent**

**Dimanche 3 décembre : loto organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers**

**Vendredi 8 décembre : repas des aînés**

**Samedi 9 décembre : Noël des enfants**

**Dimanche 31 janvier : réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par l'association des jeunes de Grauves**

Direction de la publication : Jean-Pierre Journé

Rédaction et mise en page : Odile Vermeersch

Photo de couverture : Frédéric Savoye

## Mairie

Tel : 03.26.59.71.30 Mail : [mairie.grauves@wanadoo.fr](mailto:mairie.grauves@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-grauves.fr](http://www.mairie-grauves.fr)

Secrétaire : Mme Ginette Guilteaux

Horaires d'ouvertures au public :

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 17h00 à 19h00

Le mercredi de 8h30 à 12h00

Le jeudi de 8h30 à 12h00

Permanence du maire et des adjoints : le lundi de 17h00 à 19h00

# Calendrier de collecte 2017

**RÉDUIRE - TRIER**  
Moins de déchets  
Tous concernés

Attention ! Collecte à partir de 4h,  
je présente mes déchets la veille à partir de 19h.



**BIOÉC.** Collecte des biodéchets    **EMBALLAGES** Collecte des emballages    **O.M.** Collecte des ordures ménagères    **PAPERS** Collecte des papiers / cartonnages

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
D	1		M	1		M	1		S	1		L	1		J	1	
L	2		J	2		J	2		D	2		M	2	O.M. BIOÉC.	V	2	PAPERS
M	3	O.M. BIOÉC.	V	3	EMBALLAGES	V	3	EMBALLAGES	L	3		M	3		S	3	
M	4		S	4		S	4		M	4	O.M. BIOÉC.	J	4		D	4	
J	5		D	5		D	5		M	5		V	5	PAPERS	L	5	
V	6	EMBALLAGES	L	6		L	6		J	6		S	6		M	6	O.M. BIOÉC.
S	7		M	7	O.M. BIOÉC.	M	7	O.M. BIOÉC.	V	7	PAPERS	D	7		M	7	
D	8		M	8		M	8		S	8		L	8		J	8	
L	9		J	9		J	9		D	9		M	9	O.M. BIOÉC.	V	9	EMBALLAGES
M	10	O.M. BIOÉC.	V	10	PAPERS	V	10	PAPERS	L	10		M	10		S	10	
M	11		S	11		S	11		M	11	O.M. BIOÉC.	J	11		D	11	
J	12		D	12		D	12		M	12		V	12	EMBALLAGES	L	12	
V	13	PAPERS	L	13		L	13		J	13		S	13		M	13	O.M. BIOÉC.
S	14		M	14	O.M. BIOÉC.	M	14	O.M. BIOÉC.	V	14	EMBALLAGES	D	14		M	14	
D	15		M	15		M	15		S	15		L	15		J	15	
L	16		J	16		J	16		D	16		M	16	O.M. BIOÉC.	V	16	PAPERS
M	17	O.M. BIOÉC.	V	17	EMBALLAGES	V	17	EMBALLAGES	L	17		M	17		S	17	
M	18		S	18		S	18		M	18	O.M. BIOÉC.	J	18		D	18	
J	19		D	19		D	19		M	19		V	19	PAPERS	L	19	
V	20	EMBALLAGES	L	20		L	20		J	20		S	20		M	20	O.M. BIOÉC.
S	21		M	21	O.M. BIOÉC.	M	21	O.M. BIOÉC.	V	21	PAPERS	D	21		M	21	
D	22		M	22		M	22		S	22		L	22		J	22	
L	23		J	23		J	23		D	23		M	23	O.M. BIOÉC.	V	23	EMBALLAGES
M	24	O.M. BIOÉC.	V	24	PAPERS	V	24	PAPERS	L	24		M	24		S	24	
M	25		S	25		S	25		M	25	O.M. BIOÉC.	J	25		D	25	
J	26		D	26		D	26		M	26		V	26	EMBALLAGES	L	26	
V	27	PAPERS	L	27		L	27		J	27		S	27		M	27	O.M. BIOÉC.
S	28		M	28	O.M. BIOÉC.	M	28	O.M. BIOÉC.	V	28	EMBALLAGES	D	28		M	28	
D	29					M	29		S	29		L	29		J	29	
L	30					J	30		D	30		M	30	O.M. BIOÉC.	V	30	PAPERS
M	31	O.M. BIOÉC.				V	31	EMBALLAGES				M	31				

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
S	1		M	1	O.M. BIOÉC.	V	1	EMBALLAGES	D	1		M	1		V	1	PAPERS
D	2		J	2		S	2		L	2		J	2		S	2	
L	3		M	3		D	3		M	3	O.M. BIOÉC.	V	3	PAPERS	D	3	
M	4	O.M. BIOÉC.	V	4	EMBALLAGES	L	4		M	4		S	4		L	4	
M	5		S	5		M	5	O.M. BIOÉC.	J	5		D	5		M	5	O.M. BIOÉC.
J	6		D	6		M	6		V	6	PAPERS	L	6		M	6	
V	7	EMBALLAGES	L	7		J	7		S	7		M	7	O.M. BIOÉC.	J	7	
S	8		M	8	O.M. BIOÉC.	V	8	PAPERS	D	8		M	8		V	8	EMBALLAGES
D	9		M	9		S	9		L	9		J	9		S	9	
L	10		J	10		D	10		M	10	O.M. BIOÉC.	V	10	EMBALLAGES	D	10	
M	11	O.M. BIOÉC.	V	11	PAPERS	L	11		M	11		S	11		L	11	
M	12		S	12		M	12	O.M. BIOÉC.	J	12		D	12		M	12	O.M. BIOÉC.
J	13		D	13		M	13		V	13	EMBALLAGES	L	13		M	13	
V	14	PAPERS	L	14		J	14		S	14		M	14	O.M. BIOÉC.	J	14	
S	15		M	15	O.M. BIOÉC.	V	15	EMBALLAGES	D	15		M	15		V	15	PAPERS
D	16		M	16		S	16		L	16		J	16		S	16	
L	17		J	17		D	17		M	17	O.M. BIOÉC.	V	17	PAPERS	D	17	
M	18	O.M. BIOÉC.	V	18	EMBALLAGES	L	18		M	18		S	18		L	18	
M	19		S	19		M	19	O.M. BIOÉC.	J	19		D	19		M	19	O.M. BIOÉC.
J	20		D	20		M	20		V	20	PAPERS	L	20		M	20	
V	21	EMBALLAGES	L	21		J	21		S	21		M	21	O.M. BIOÉC.	J	21	
S	22		M	22	O.M. BIOÉC.	V	22	PAPERS	D	22		M	22		V	22	EMBALLAGES
D	23		M	23		S	23		L	23		J	23		S	23	
L	24		J	24		D	24		M	24	O.M. BIOÉC.	V	24	EMBALLAGES	D	24	
M	25	O.M. BIOÉC.	V	25	PAPERS	L	25		M	25		S	25		L	25	
M	26		S	26		M	26	O.M. BIOÉC.	J	26		D	26		M	26	O.M. BIOÉC.
J	27		D	27		M	27		V	27	EMBALLAGES	L	27		M	27	
V	28	PAPERS	L	28		J	28		S	28		M	28	O.M. BIOÉC.	J	28	
S	29		M	29	O.M. BIOÉC.	V	29	EMBALLAGES	D	29		M	29		V	29	PAPERS
D	30		M	30		S	30		L	30		J	30		S	30	
L	31		J	31					M	31	O.M. BIOÉC.				D	31	



Retrouvez les horaires de déchèteries et les consignes de tri sur [www.ccepc.fr](http://www.ccepc.fr)  
Pour toute autre demande (bac cassé, demande de composteur) :  
infotri@ccepc.fr ou 03 26 56 47 15



